

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
; ; six mois, 14 ; ;
; ; un an, 25 ; ;

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris chez MM. LAFFITE-BULLIER & Co, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER & Co pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 18 Avril 1867.

BULLETIN.

On reçoit des dépêches importantes de Berlin. Elles contiennent le compte-rendu des derniers travaux du Reichstag de la confédération du Nord, ainsi que le texte du discours adressé par le roi de Prusse à cette assemblée avant sa séparation. Il résulte de ces avis que M. de Bismark a obtenu du Reichstag toutes les concessions qu'il avait exigées sous peine de lui voir donner sa démission. Il n'y aura point d'indemnité pour les députés fédéraux, et l'effectif de l'armée de la confédération restera tel que le souhaite le roi de Prusse, sans qu'aucun revirement parlementaire puisse modifier l'organisation voulue par les gouvernements confédérés. Enfin de compte 230 voix contre 53 ont adopté l'ensemble de la Constitution, celle-ci ne trouvant plus d'adversaires que dans les rangs de l'extrême gauche, des particularistes et des Polonais. Ces derniers ont voulu protester une dernière fois contre leur incorporation violente à la confédération du Nord, mais ils ont été rappelés à l'ordre par le président Simson, lequel leur a dit d'un ton superbe, sans doute au nom du principe des nationalités, dont il était naguère l'un des défenseurs les plus fervents : « L'histoire passera à l'ordre du jour sur votre protestation. »

Quant au discours du roi de Prusse, il respire, comme les précédentes allocutions royales, une ambition à peine contenue dans des phrases énigmatiques. Nous retrouvons aujourd'hui à Berlin les mots à double entente qui figuraient naguère dans les messages de Florence et de Turin. Ainsi que Victor-Emmanuel revendiquait Rome, sans le dire expressément, le roi de Prusse affirme, sans l'énoncer catégoriquement, la reconstitution, au profit des Hohenzollern, de l'empire germanique.

Mais nous remarquons particulièrement dans l'allocution de Guillaume I^{er} le passage suivant :

« Le temps est venu où notre patrie

allemande, par l'ensemble de ses forces, est en état de défendre sa paix, son droit et sa dignité. Le sentiment national qui a eu une expression élevée dans le Reichstag, a trouvé un puissant retentissement dans toutes les contrées de la patrie allemande. Mais toute l'Allemagne, ses gouvernements autant que son peuple, ne sont pas moins d'accord sur ce point que la puissance nationale qui vient d'être reconquise doit s'affirmer en sauvegardant les bienfaits de la paix.

Par « les bienfaits de la paix » M. de Bismark entend-il, aujourd'hui comme il y a un an, les profits de la guerre ? La paix allemande est-elle la convoitise prussienne ? Sous prétexte de maintenir un droit équivoque, fait-on entendre qu'on usera, dans le Luxembourg, des moyens employés à l'égard du Sleswig et des provinces violemment annexées ? Nous avons le droit de le supposer, après la conduite tenue depuis trois ans par la Prusse.

J. REBOUX.

EXPOSITION UNIVERSELLE.

II.

Les monuments historiques de la France

Dans la partie la plus agréable peut-être de l'Exposition universelle, au milieu du Palais, dans le jardin central, retraite charmante où l'on a disposé des parterres, des pièces d'eau, des groupes en bronze, un pavillon d'un style élégant, — sous la marquise vaste et parfaitement éclairée qui fait le tour de ce jardin, se trouve la galerie archéologique. La France en occupe la plus grande partie. Les travaux qu'on y a rangés dans un ordre méthodique, forment un ensemble aussi précieux que remarquable. Suspendus au murs qui les séparent des galeries de peinture et de sculpture, leurs cadres couvrent une surface de six cents et quelques mètres. C'est une véritable exposition particulière disposée avec autant de goût que d'intelligence. Alignés sur quatre mètres de hauteur et cent cinquante de longueur, ces dessins présentent une suite d'études à peu près inconnues et cependant du plus grand intérêt.

Il y eut un moment où l'initiative de quelques hommes de savoir réveilla dans notre pays le goût de l'archéologie. On s'occupa, avec une véritable ardeur, des vieux monuments que les siècles avaient semés sur notre sol, qui avaient, comme par miracle, échappé aux atteintes du temps et de la barbarie, puis on fut saisi tout-à-coup du désir de les conserver. Les gouvernements secondèrent ce mouvement généreux. Des sommes considérables furent votées, une administration fut créée et chargée de les administrer, d'en faire une judicieuse application. Les travaux de restauration furent confiés aux architectes les plus habiles, les plus érudits. Grâce à ces concours, sur toutes les parties de la France se relevèrent les vieux monuments qui menaçaient de disparaître. On les débarrassa de la poussière et de la fange qui les couvrait; on les soutint, on leur donna, pour ainsi dire, une nouvelle existence, et aujourd'hui, au milieu des cités nouvelles, ils se dressent, authentiques souvenirs des cités anciennes, témoignant du mérite des hommes qui cultivaient alors l'art et le pratiquaient dans les œuvres les plus intéressantes : les églises, les couvents, les monuments de la reconnaissance publique, les fortifications, les entrées des villes, etc., etc.

L'ordre dans lequel est placée la collection de l'archéologie française, permet d'embrasser d'un seul coup d'œil son ensemble. Il indique six grandes divisions : Architecture de l'antiquité; vestiges de la civilisation romaine; époque des empereurs.

Architecture religieuse; époque romaine et de transition.

Architecture religieuse; époque ogivale.

Architecture religieuse; époque de la Renaissance.

Architecture militaire du moyen-âge.

Architecture civile de l'époque romaine à la renaissance.

Dans la première de ces divisions se trouvent l'amphithéâtre d'Arles; le théâtre d'Arles; la porte d'Auguste, à Nîmes; le temple d'Auguste et Livie, à Vienne; par M. Questal; la porte Saint-André, à Autun, par M. Viollet-Le Duc; l'Aiguille de Vienne, par M. Constant-Dufeux; la porte Saint-Marcel, à Die, par M. Mauguin; le pont Flavien, à Saint-Thomas, par M. Reveil.

Dans la seconde, l'une des plus nombreuses, j'ai à citer l'église de Châtel-Montagne, celles de Cognat, de Château-Neuf, par M. Millet; l'abbaye de Saint-Germer, l'église abbatiale de Murbach, celles de Mortenval, de Neuwiller, d'Oberstein, de Guebwiller, de Mont-devant-

Sassey, la crypte de Saint-Avit, à Orléans, par M. Boeswillwald; l'église des Templiers, à Montsannes, l'abbaye aux Dames, à Caen, par M. Ruprich-Robert; les églises de Bénévent, de la Souterraine, de Brantôme, le monument Sépulcral, à Sarlat, par M. Abadie; le campanile de l'église Saint-Théodorique, à Uzès, l'église de Saint-Aventin, par M. Laval; l'église Saint-Saturnin, à Toulouse, par M. Viollet-Le-Duc.

Les dessins de la troisième division ont été exécutés par MM. Boeswillwald, Millet, Viollet Le Duc, Durand, Lambert, Denelle, Laisné, Ruprich Robert, Mimey, Manguin, Garrez, Hérad Lisch.

Les monuments que ces architectes ont été chargés de restaurer, sont les églises de Notre-Dame de Laon, de Monzon, de Béthel, de Flavigny, de Vernon, de Beziers, de Saint-Jean au bois, de la Ferté-Bernard, d'Eu, de Notre-Dame d'Etampes, de Notre-Dame de Mantes, de Saint Peres sous Vezelay.

Le palais épiscopal de Laon; la chapelle Saint-Gilles, à Troyes; la chapelle de l'hôtel de Jacques-Cœur, à Bourges; le tubé de Faivrat; le couvent des Jacobins; l'ancienne abbaye de Hambic; la chapelle de la Vierge, à Saint-Germer; l'église abbatiale de Saint-Denis; la Sainte-Chapelle de Paris; la salle sydonale de Sens, etc., etc.

L'architecture militaire du moyen-âge offre des spécimens du plus haut intérêt. C'est, d'abord, la cité de Carcassonne, construction des Visigoths au VII^e siècle, de Saint-Louis et de Philippe-le-Hardi; la tour du château de Montbard; le château de Bonaguil; la tour Bichat, à Paris; les palais des Papes, à Avignon; les remparts d'Avignon, par M. Viollet Le Duc; puis le mont Saint-Michel, par M. Deureux; la tour de Montlhéry, par M. Labrousse; le château de Falaise, par Danyoy.

L'architecture civile présente également des travaux précieux. Tous rappellent des monuments ayant leur importance dans l'histoire de notre pays, dans celle des communes et des provinces.

Voilà le château de Blois, par M. Duban; le château de Nantouillet, par M. Davion; l'hôtel-de-ville de Saint-Antoine, par M. Viollet Le Duc; l'hôtel-de-ville d'Orléans; l'ancien Hôtel-Dieu d'Orléans; l'hôtel-de-ville de Beaugency; les maisons d'Orléans; le pavillon dit de Jeanne-d'Arc, par M. Vandoyer; le cabinet de Sully à la bibliothèque de l'Arsenal, par M. Goebeuff; la maison du grand veneur, à Cordes, par M. Ch. Thomas; puis la maison du Justicier et de la monnaie, à Troyes; le palais des comtes de Troyes, par M. Garrez; le

palais des ducs de Lorraine, à Nancy, par M. Boeswillwald; l'hôtel-de-ville de Compiègne, par M. Verdier; les maisons de Rouen, par M. Devrez, etc., etc.

En présence de cette Exposition devant laquelle on est toujours certain de rencontrer une foule attentive et vivement intéressée, une pensée est venue à bien des gens. C'est que ce merveilleux ensemble de travaux, révélant de si profondes, de si savantes études, exécutés, sous le rapport de dessin, avec tant de goût, de précision et de talent, étaient la base toute naturelle, toute trouvée d'un établissement qui manque à notre pays, d'un musée d'architecture, ou si l'on trouve ce titre trop solennel, un dépôt d'archives d'architecture.

Je n'ai pas à m'embarasser de la place qu'on pourra donner à ce dépôt. Il y a cent endroits plus favorables les uns que les autres où on pourra réunir, mettre à la disposition de tous ces nombreux matériaux dont on a si bien apprécié l'utilité et l'importance. L'administration qui a dans ses attributions les monuments historiques, ne saurait manquer de trouver les moyens de satisfaire à un vœu hautement exprimé de toutes parts.

Quelle mine inépuisable offerte à l'étude, aux observations, aux recherches! aux travaux de ces restaurations pourraient se joindre successivement les plus remarquables spécimens de l'architecture contemporaine. Au lieu d'être enfouis dans des cartons, dans des portefeuilles, cachés, verrouillés dans quelque grenier obscur et humide, ils seraient sans cesse exposés aux regards, soumis à l'examen des élèves de toutes nos écoles, des architectes jaloux de s'instruire et de perfectionner dans leur art.

On a élevé les monuments les plus splendides à la peinture, à la sculpture; je n'en demande qu'un modeste pour l'architecture. Nous possédons les éléments de cette création si utile, ne les laissons pas rentrer dans l'obscurité dont on les a fait momentanément sortir. Leur succès complet à l'Exposition du Champ-de-Mars ne permet pas de douter de celui qu'ils obtiendraient réunis sous le titre que je propose, titre qui serait à la fois un éloge et une recommandation.

Ch. D'ANGÈS.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 19 AVRIL 1867.

— 11 —

LES ROQUEVAIR

— VII —

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 17 avril).

— Quoi qu'il en soit, reprit madame de Roquevaire, j'ai dû renoncer à réaliser toutes mes espérances. J'ai deux fils, mais un seul peut soutenir le poids du nom de Roquevaire; car Paul n'aura jamais la taille d'un soldat, et son intelligence n'est pas beaucoup plus développée que sa chétive personne. Je suis donc décidée à n'user de mes faibles ressources qu'en faveur de celui qui, seul, m'offre une chance d'arriver à mon but.

Je vais partir pour Paris avec Louis. J'espère que les services de ses aïeux, les sacrifices que notre maison a fait pour la cause royale parleront assez en sa faveur

pour qu'il ne soit pas difficile de le faire entrer un jour comme page de la maison du roi. Une fois là, je compte sur son intelligence et sur son cœur pour faire le reste.

Quant à Paul, ne pouvant faire pour lui que des sacrifices inutiles, je le laisserai à ma belle-mère. Je crois d'ailleurs qu'il est de mon devoir de ne pas la priver à la fois de tous ses enfants. M. Duval me suivra à Paris comme répétiteur et surveillant de Louis.

Je sais, monsieur le curé, combien vous aimez Paul. Vous m'avez plusieurs fois offert de vous charger exclusivement de son éducation; cette offre, je l'accepte aujourd'hui avec reconnaissance.

L'abbé de Vermot assura madame de Roquevaire qu'il travaillerait à l'éducation de Paul avec autant de bonheur que de dévouement.

Tout en souffrant dans son cœur maternel de voir Paul entièrement sacrifié à son frère, madame Sardan de Roquevaire ressentait une joie très-vive en pensant qu'elle ne serait point séparée de cet enfant, et qu'il recevrait, grâce aux talents supérieurs de l'abbé de Vermot, une éducation appropriée à son individualité si nerveuse et si délicatement impressionnable; que cette jeune intelligence, délivrée des dédains et de la contrainte morale que sa mère avait fait constamment peser

sur lui comme un manteau de glace, se développerait en liberté, et que ce ne serait pas seulement à ses yeux et à ceux de l'abbé de Vermot que Paul paraîtrait merveilleusement doué.

— Quant à sa taille, se disait la bonne grand-mère, qu'importe après tout? Est-il donc nécessaire d'avoir plus de six pieds pour porter noblement un nom illustre?

Il résulta de tout ceci que les arrangements de madame de Roquevaire ne rencontrèrent aucune opposition, et, comme elle était prompte à exécuter ses décisions, huit jours après, elle partit pour Paris avec Louis et le pédant M. Duval.

Le désespoir de Paul en se séparant de sa mère arracha quelques larmes à celle-ci; et elle lui prodigua de ces caresses maternelles qui depuis longtemps étaient réservées seulement à Louis.

Paul, cet enfant né avec une organisation d'une sensibilité si passionnée, sentit son amour pour sa mère s'accroître par l'absence. Il oublia sa froideur; il se persuada qu'il avait toujours mérité ses reproches et ne se souvint que de ses derniers baisers et des larmes qu'il avait vues couler sur ce beau visage pâli par l'émotion. Ces larmes étaient à la fois une douleur et un bonheur pour lui; sa mère l'aimait; il se reprochait comme un crime d'en avoir quelquefois douté, et toute la tendresse

de sa grand-mère et de l'abbé de Vermot fut longtemps impuissante à vaincre sa profonde mélancolie.

Nous avons beaucoup insisté sur l'enfance de notre héros, parce que nous tenions à le bien faire connaître, à expliquer ce qu'il y a eu d'étrange dans sa conduite et dans l'opinion qu'on se forma si longtemps de lui dans le monde. Il fallait faire comprendre combien les impressions de son enfance et de sa première jeunesse, le genre d'éducation qu'il avait reçue avaient exercé sur lui une influence fatale à laquelle il ne devait jamais se soustraire.

A présent nous allons laisser Paul grandir un peu, très-peu, pas assez pour faire un soldat, comme disait sa mère; nous allons le laisser s'initier à la science avec l'abbé de Vermot et amasser en lui des trésors qu'il fut donné à peu de personnes de connaître.

Nous dirons peu de chose du séjour de madame de Roquevaire à Paris.

Toutes ses espérances furent loin de se réaliser.

Le nom de Roquevaire ne produisit pas l'effet sur lequel elle avait compté.

Elle trouva la difficulté à le faire adopter; elle avait des lettres de recommandation pour quelques familles du faubourg Saint-Germain. On la reçut poliment; mais elle n'avait ni assez de fortune, ni

assez d'élegance, ni une position sociale assez reconnue pour y être admise, comme elle l'avait espéré, sur le pied de l'intimité et de l'égalité. On sembla lui demander: D'où venez-vous, et que désirez-vous?

Elle comprit enfin que ce n'était pas assez d'avoir une vieille maison et une vieille tour en ruine portant le nom de Roquevaire pour ne pas être à Paris confondue dans la foule.

Quelques informations prises auprès des personnes qui s'étaient fourvoyées en donnant des lettres d'introduction amenèrent la découverte du nom de Sardan. Or jamais d'Hozière n'avait établi pour un nom semblable les titres constatant le droit de monter dans les carrosses de la cour.

Les Rouvray de la Corrèze, bien qu'ils prissent la particule depuis la Restauration, étaient connus seulement pour avoir fait fortune dans le commerce en gros de l'épicerie et de la droguerie.

On se nomme Roquevaire, c'est bien. Ce nom est connu dans l'histoire; mais quand on le porte par droit de naissance, on tient à quelqu'un et à quelque chose, on n'est pas seulement greffé sur des Sardan, gens de finances, et sur des Rouvray, marchands de canelle.

Toutes ces réflexions, assez juste d'ailleurs, firent que madame Sardan de Roquevaire ne put prendre pied dans ce